392 2 avril 2008

assurer.

étatiques. Ce sont de nouvelles personnes qui ont besoin d'écoles, qui ont besoin de routes, qui ont besoin d'hôpitaux, qui ont besoin de tous ces éléments-là et j'ose prétendre – vous verrez que l'avenir nous donnera raison – que le plus grand défi que le canton de Fribourg a, c'est d'arriver à assumer l'extension des prestations, l'augmentation des prestations que cette croissance démographique implique déjà maintenant et impliquera à futur.

M. le Député Peiry a aussi évoqué la place relative du canton de Fribourg dans les comparaisons intercantonales en disant que finalement on a fait des choses mais il ne s'est rien passé. J'aimerais lui rappeler qu'on aime bien citer des chiffres puis quand les chiffres changent, on ne les cite plus du tout. Je me rappelle, il n'y a pas si longtemps, quand on a commencé à discuter à fond de cette question de fiscalité, nous avions un indice dans les comparaisons intercantonales de 135%. Je me rappelle qu'on m'avait dit - pas dans cette enceinte, en-dehors -, lorsqu'on avait discuté dans le cadre des discussions sur la fameuse motion fiscale qui demandait 10% sur cinq ans (cinq fois deux), on m'avait dit que l'objectif est d'arriver à 125. Mesdames et Messieurs, on en est à 120. On est passé de 135% à 120%. Cela signifie que sur la base des résultats 2006 le Fribourgeois, en comparaison, alors qu'il payait à un moment donné 35% de plus que la moyenne suisse paie maintenant à peu près, je crois, 20 ou 21% de plus que la moyenne suisse. Dire qu'il n'y a pas d'effort... qu'on n'a rien fait, c'est faux. Il y a des résultats qui sont là et je prétends que, dans certains cas, si on faisait vraiment les comparaisons individuelles avec tout ce qu'il y a dans le canton, toutes les prestations qu'on a dans le canton, on serait très surpris du résultat net.

M. Peiry a aussi évoqué Schwytz en disant qu'il faut que Fribourg devienne le «Schwytz de la Suisse romande». Je lui propose tout de suite de déposer une motion pour fermer l'Université, pour fermer les hôpitaux parce que finalement Schwyz ne les a pas non plus, ne supporte pas ces charges-là et est dans une autre situation. Je crois qu'il faut s'enlever l'illusion de croire qu'un jour le canton de Fribourg pourra être une oasis fiscale. Le jour où le canton sera dans une bonne moyenne, peut-être encore un tout petit peu meilleure que la moyenne suisse, nous aurons fait des pas de géant.

Encore une fois j'ai évoqué les provisions, les réserves latentes ou cachées des comptes 2007 et je prétends que ce sont des dépenses différées, mais différées à très court terme.

M. le Député Collomb a évoqué la définition des économistes ou des prévisionnistes. Je veux lui en ajouter une supplémentaire à son répertoire. C'est la définition selon Peter qui dit que «l'économiste c'est un spécialiste qui est capable de vous expliquer demain pourquoi ce qu'il a prédit hier ne s'est pas réalisé aujourd'hui». (rires) ... et c'est un économiste qui vous le dit! Mais je constate quand même que, aujourd'hui, même dans les prévisions à court terme, à très court terme parce qu'on parle de l'horizon 2008 et 2009, tous les spécialistes – leurs prévisions valent ce qu'elles valent – tous révisent leurs prévisions à la baisse en termes de croissance économique. Tout le monde les voit à la baisse.

Il y a encore une croissance, on est d'accord, mais tous ces spécialistes revoient leurs prévisions à la baisse. M^{me} Mutter a évoqué ce qu'il faudrait faire et ce qu'il ne faudrait pas faire en disant qu'on pourrait assumer plus de prestations au lieu de réduire la pression fiscale. Je crois que dans ce domaine-là rien n'est blanc ou noir, tout est un petit peu gris. Il s'agit de trouver un certain équilibre entre ces différents intérêts. On ne peut pas dire qu'il faut complètement ignorer la fiscalité quel que soit le montant qu'on paie et qu'il faut tout mettre sur les prestations. Je crois qu'il y a un équilibre à trouver pour essayer, tant que faire se peut, de réduire la fiscalité – ce qui profite aussi à tout le monde – tout en assurant les prestations que l'Etat doit

En ce qui concerne les dernières interventions, M^{me} Schnyder et M. Clément sont intervenus dans le même sens au sujet des communes. Encore une fois, les propositions du Conseil d'Etat ayant le mérite de tenir compte de cette problématique, de tenir compte de récentes décisions de ce Grand Conseil, nous partageons l'avis, hormis la question de la progression à froid et de la fiscalité des entreprises qu'il faut continuer d'agir sur le coefficient cantonal.

C'est avec ces considérations que je ne peux que vous inviter à suivre les propositions du Conseil d'Etat. Je vous remercie de votre attention.

Le Président. Nous allons donc passer au vote, motion après motion, en vous rappelant que si le motionnaire désire prendre la parole avant le vote, il en a le droit mais il doit le faire de façon très brève.

Motion N° 139.06 Ernst Maeder/Jean-Louis Romanens

Cette motion a été retirée.

Vote sur la motion N° 156.06 Jörg Schnyder/Jean-Jacques Marti (reprise par Rudolf Vonlanthen)

Vonlanthen Rudolf (PLR/FDP, SE). Neben der AHV, der zweiten Säule und der Pensionskasse ist die persönliche Vorsorge heute und vor allem in Zukunft sehr wichtig. Diejenigen, welche versuchen, sich selbst zu helfen und sich zu versorgen, statt auf den Staat zu warten, dürfen nicht mit hohen Steuern belastet oder bestraft werden. Der Kanton Freiburg ist in dieser Beziehung kein gutes Beispiel. Um auch der Steuerflucht in einen anderen Kanton vorzubeugen, sind die Steuern auf Kapitalleistungen als Vorsorge zu senken. Ich bitte Sie, der Motion zuzustimmen.

Lässer Claude, Directeur des finances. J'ai juste une remarque à ce sujet. On a ici la démonstration d'un défaut de votre règlement ou de la loi sur le Grand Conseil parce que, comme nous le disons dans la réponse, nous acceptons la motion mais, vraisemblablement, le Conseil d'Etat ne va pas proposer des modifications correspondant forcément exactement à la motion parce qu'il semble y avoir passablement de difficultés. Quand je fais référence à votre loi, c'est parce qu'il serait beaucoup plus simple qu'on puisse à nouveau revenir à cette notion d'acceptation de la mo-